



Clermont-Ferrand, le 12 septembre 2022

Objet : Lettre de rentrée interlangue 2022

Mesdames, messieurs,

En cette rentrée 2022, nous avons le grand plaisir d'accueillir dans le groupe langues une nouvelle collègue, madame Adeline Dubois, IA-IPR d'espagnol, à qui nous souhaitons la bienvenue, ainsi qu'à tous les enseignants de langues, titulaires, stagiaires ou contractuels, qui arrivent dans notre académie.

Nous espérons que vous avez pleinement profité de votre pause estivale et nous vous souhaitons une excellente rentrée.

Nous tenons à saluer votre engagement auprès de l'institution lors des missions qui vous ont été confiées, notamment votre contribution à la réussite de la mise en œuvre des examens. Nous remercions également les professeurs qui ont accepté d'accompagner, cette année, les nombreux stagiaires de notre académie : les lauréats de concours de recrutement, les étudiants contractuels alternants ou les stagiaires en observation et pratique accompagnée (SOPA), ainsi que les étudiants de M1 en observation et pratique accompagnée.

Nous aurons l'occasion de rencontrer les tuteurs le mercredi 21 (allemand) ou 28 septembre 2022 (anglais et espagnol) afin d'évoquer le déroulement de l'année de stage et les modalités de suivi des différents profils de stagiaires.

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

➤ **Communication avec l'inspection : NOUVEAUTE**

- Nécessité de consulter régulièrement votre boîte académique : c'est par le biais de cet espace professionnel sécurisé que des informations importantes vous sont communiquées d'autant plus **qu'à compter du 2 octobre, pour des raisons de sécurité, il ne sera plus possible d'effectuer le transfert des messages de cette boîte vers votre boîte personnelle.**
- Il convient donc désormais d'utiliser **exclusivement** votre messagerie académique : prenom.nom@ac-clermont.fr lors de vos communications avec l'inspection.
- A compter de cette rentrée, les IA-IPR d'anglais disposent d'une adresse académique générique : ia-ipr.anglais@ac-clermont.fr
Nous vous remercions de bien vouloir utiliser cette adresse pour toutes les questions d'ordre pédagogique à l'adresse des inspecteurs d'anglais afin de permettre une meilleure circulation de l'information.

➤ **Formation**

- La DAFOR devient l'Ecole Académique de la Formation Continue (EAFC) située au 15 rue d'Amboise. Vous en trouverez une présentation en ouvrant le lien ci-dessous : <https://www.ac-clermont.fr/l-ecole-academique-de-la-formation-continue-123959>
 - Le plan académique de formation (PAF) est accessible sur SELIA : https://selia.ac-clermont.fr/jcms/jcms/jcms2_28601/organisation-academique-et-metiers en cliquant sur : Formation / Offre de formation académique.
- Nous vous invitons à vous inscrire aux actions disciplinaires, interlangues ou transversales proposées.

➤ Mobilité

• **Mobilités des personnels :**

Les programmes de mobilité à destination des enseignants sont recensés sous le lien suivant :

<https://www.ac-clermont.fr/programmes-ministeriels-echanges-et-actions-de-formation-a-l-etranger-121599>

Pour avoir tous les détails, vous pouvez consulter le Bulletin Officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse des sports n°30 du 28/07/2022 :

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo30/MENC2217185N.htm>

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le délégué académique aux relations internationales, européennes et à la coopération (DAREIC), monsieur Dominique SUQUET : dominique.suquet@ac-clermont.fr

• **Mobilités des élèves : NOUVEAUTE**

Les élèves de lycées généraux et technologiques peuvent désormais bénéficier d'une reconnaissance de leurs périodes de mobilité scolaire à l'étranger. Vous trouverez les informations à ce sujet en consultant les liens suivants :

- ✓ **Décret n° 2022-1129 du 4 août 2022** → reconnaissance des périodes de mobilité scolaire à l'étranger : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046150668>
- ✓ **Arrêté du 4 août 2022** → conditions de reconnaissance de la mobilité scolaire européenne et internationale : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046150690>
- ✓ **Note de Service du 4 août 2022 (BO n° 31 du 25 août 2022)** → conditions d'application de l'arrêté du 4 août et modalités de prise en compte dans la scolarité des périodes de mobilité des élèves.

Les actualités académiques de la mobilité et des projets à l'international sont consultables sur le site académique : <https://www.ac-clermont.fr/europe-et-international-121541>

➤ Autour des langues

• **La journée européenne des langues – Lundi 26 septembre 2022**

<https://www.education.gouv.fr/journee-europeenne-des-langues-9845>

<https://eduscol.education.fr/3325/la-journee-europeenne-des-langues-26-septembre>

• **La Fête de l'anglais – Samedi 15 octobre 2022**

Événement en ligne : Programme des conférences et ateliers :

<https://www.cambridgeenglish.org/fr/events/fetedelanglais/programme/>

- **La semaine des langues, du 03 au 07 avril 2023**, sera l'occasion de mettre en valeur des projets en établissement. Nous vous encourageons à les porter à notre attention afin que nous puissions les valoriser au niveau académique.

➤ Certifications en langues vivantes étrangères

Le calendrier des épreuves orales et écrites de la session 2023 est consultable en ouvrant ce lien :

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo29/MENE2219411N.htm>

➤ Ev@lang

Le test de positionnement en anglais Ev@lang collège sera reconduit cette année pour tous les élèves de 3^{ème} selon un calendrier à paraître prochainement. Ce test 100 % en ligne, conçu par France Éducation international (FEI), organisme expert en matière de certification linguistique et opérateur public sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, permet de positionner les élèves du niveau A1 au niveau B1+ du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) en compréhension de l'oral et en compréhension de l'écrit. Les connaissances linguistiques des élèves sont également testées en grammaire et lexique.

➤ **Assistants**

90 assistants représentant 5 langues différentes seront accueillis dans l'académie à partir du 01 octobre 2022 jusqu'au 30 avril 2023. Afin de renforcer le maillage du territoire et de permettre au plus grand nombre d'élèves de bénéficier d'un locuteur natif, un roulement dans l'implantation des assistants est nécessaire.

Le séminaire d'accueil des assistants aura lieu le 3 ou 10 octobre 2022 en fonction de leur pays d'origine. Ils seront prochainement destinataires d'ordres de mission.

Nous remercions chaleureusement les collègues qui se chargent de l'accompagnement de ces assistants.

➤ **Ressources**

• **Eduscol**

Nous vous recommandons de consulter régulièrement le site Eduscol, en particulier l'espace dédié aux langues vivantes dans lequel vous trouverez les programmes en vigueur et de nombreuses ressources actualisées :

<https://www.education.gouv.fr/les-langues-vivantes-etrangeres-et-regionales-11249>

<https://eduscol.education.fr/164/langues-vivantes-cycles-2-3-et-4>

<https://eduscol.education.fr/1726/programmes-et-ressources-en-langues-vivantes-voie-qt>

- Afin de compléter l'offre d'information à votre disposition, nous vous rappelons également l'existence :

* du compte Twitter de l'inspection de langues vivantes de Clermont-Ferrand : <https://twitter.com/LAcclermont>

* de la Newsletter de LV qui vous est adressée chaque mois et qui est rédigée par madame Céline Paul : Celine.Paul1@ac-clermont.fr, IAN (Interlocuteur Académique pour le Numérique) - LV pour l'académie.

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire riche de satisfactions personnelles et professionnelles.

Cordialement,

Adeline DUBOIS, IA-IPR d'espagnol
Henri DURAN, IA-IPR d'anglais
Christine LECART, IA-IPR d'anglais
Marie-Hélène LEONARDON, IA-IPR d'anglais
Judith NOSSENT, IA-IPR d'allemand